

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-3135

présenté par

Mme Legrain, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Caron, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hamdane, Mme Hignet, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Lahmar, M. Laisney, M. Le Coq, M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Lejeune, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Élisabeth Martin, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Mesmeur, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saint-Martin, M. Saintoul, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, M. Aurélien Taché, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Vannier

ARTICLE 49**ETAT B****Mission « Culture »**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité
--

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Patrimoines	0	0
Création	0	0
Transmission des savoirs et démocratisation de la culture	0	33 000 000
Soutien aux politiques du ministère de la culture	0	0
Plan de recrutement d'urgence de 500 ETP d'agents de sécurité et de magasinage au profit des institutions muséales de France (ligne nouvelle)	33 000 000	0
TOTAUX	33 000 000	33 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, le groupe LFI souhaite renforcer les effectifs des institutions muséales dédiées à la sécurité des établissements et des collections, qui ont souffert de coupes budgétaires au gré de l'examen des différents projets de lois budgétaires.

Le braquage du musée du Louvre du dimanche 19 octobre 2025 nous l'a malheureusement rappelé : le vol de plusieurs objets, d'une valeur financière de 88 000 000 euros mais inestimable d'un point de vue historique, est avant tout le résultat d'une politique de désinvestissement chronique de l'État en matière patrimoniale. En effet, dans un communiqué publié par l'intersyndicale du musée du Louvre (CFDT-CULTURE – CGT-CULTURE – UNSA-CULTURE – FSU – CFTC – SUD-CULTURE) le 21 octobre 2025, ces derniers rappellent qu'« entre 2014 et 2023, les effectifs de la filière accueil et surveillance ont diminué de 14 %, alors que la fréquentation atteint en moyenne 30 000 visiteurs par jour ». Couplés à une charge de travail excessive et une précarité croissante des personnels, cette situation a contribué à fragiliser durablement le système de sécurité du plus grand musée du monde. Ainsi, l'intersyndicale souligne que « quelle que soit la qualité des systèmes de sécurité, la protection des collections nationales repose avant tout sur une présence humaine qualifiée et en nombre suffisant ».

La surmédiation du cas du Louvre ne doit cependant pas faire oublier le fait que cette problématique est nationale : en effet, rien qu'en 2025, plusieurs cas ont déjà été révélés (vol de pépites d'or au Muséum national d'Histoire naturelle de Paris mi-septembre 2025 pour un montant de 600 000 euros, vol d'objets classés « Trésors nationaux » au musée de Limoges début septembre 2025 pour une valeur estimée à environ 6,5 millions d'euros...). Seulement quelques heures après le braquage du Louvre, le musée de la Maison des Lumières consacré à Denis Diderot

de Langres, en Haute-Marne a également subi un vol d'« un ensemble de pièces d'argent et d'or » pour un préjudice total encore inconnu à ce stade.

Par conséquent, afin de mettre un coup d'arrêt à cette hémorragie de cambriolage des institutions muséales présentes sur l'ensemble du territoire qui menace directement l'intégrité des collections publiques et le patrimoine national, il est indispensable de lancer un plan d'urgence de recrutement massif d'agents chargés d'assurer spécifiquement la sécurité et le magasinage des collections présentes au sein de ces institutions. Selon les estimations de certaines organisations syndicales comme la CGT-Louvre, les besoins représenteraient l'équivalent de 500 ETP dédiés spécifiquement à la sécurité et au magasinage sur l'ensemble du périmètre du ministère de la Culture, dont 200 ETP rien que pour rattraper les suppressions de postes subies par le Louvre en 10 ans.

Pour respecter les règles de recevabilité financière, nous proposons dans cet amendement de transférer des crédits de l'action 02 du programme 361 – Transmission des savoirs et démocratisation de la culture à hauteur de 33 millions d'euros en autorisations d'engagement et 33 millions d'euros en crédits de paiement, vers l'action 01 d'un nouveau programme intitulé « Plan de recrutement d'urgence de 500 ETP d'agents de sécurité et de magasinage au profit des institutions muséales de France » abondé à hauteur de 33 millions d'euros en AE et en CP. Notre intention n'est pas de baisser les crédits du programme 361 et nous appelons le Gouvernement à lever ce gage.